

# L'évaluation de la sécurité au sein des services correctionnels : questions et défis

Fraser McVie<sup>1</sup>

Secteur de la sécurité, Service correctionnel du Canada

Un milieu correctionnel sûr et sécuritaire exige des mesures de sécurité judicieuses. Un milieu correctionnel sûr pour le personnel, les délinquants et le public est propice à une planification et des interventions correctionnelles efficaces qui favorisent la réadaptation et, en définitive, la réinsertion sociale des délinquants. La collecte et la gestion de l'information sur la fonction de sécurité constituent une entreprise à la fois importante et complexe. L'évaluation du rendement à cet égard pose en effet un défi parce que, par sa nature même, la sécurité est une fonction qui tend à noter les résultats négatifs, tels les incidents et les troubles. Certes extrêmement importante, cette évaluation n'attache pas nécessairement assez d'importance ou de poids aux nombreuses situations où les interventions quotidiennes du personnel de sécurité empêchent des incidents de se produire. Il faut également trouver des moyens de rendre compte de certaines évaluations intuitives du risque que le personnel correctionnel et les gestionnaires font quotidiennement. Nous devrions progressivement nous employer à élaborer de nouvelles mesures fondées sur la recherche qui rendent compte de la prévision et de la prévention efficaces des incidents avant qu'ils ne se produisent.

La sécurité est, dit-on, l'affaire de tous, et cela vaut surtout dans un milieu correctionnel, qu'il s'agisse d'un établissement à sécurité maximale, d'un centre correctionnel communautaire ou d'un bureau de libération conditionnelle. Une des grandes responsabilités d'un organisme correctionnel consiste à créer un environnement sûr et sécuritaire où les employés et les délinquants peuvent avoir des interactions sans aucune crainte et où la protection du public revêt une importance primordiale. Ce but ne peut être atteint pleinement sans la participation et la coopération de tous les membres du personnel et de la population carcérale en général. Bien qu'elle constitue une de leurs principales responsabilités, la sécurité n'est pas le domaine exclusif des agents de correction. Toutes les personnes qui travaillent avec les délinquants doivent savoir comment entretenir des rapports efficaces avec ces derniers, ainsi que comment contrôler et signaler un comportement inacceptable et y réagir. Il faut recueillir et analyser des renseignements

de sécurité à partir des observations d'un grand nombre d'employés et, souvent, des délinquants. À condition d'être gérés efficacement, des renseignements judicieux peuvent permettre aux gestionnaires et employés correctionnels d'intervenir de manière proactive pour empêcher des incidents de sécurité graves de se produire. Il est possible de parvenir à un niveau de sécurité efficace quand toutes les personnes concernées comprennent l'importance de celle-ci et reconnaissent qu'elles peuvent contribuer à atteindre ce but. Inversement, l'indifférence à l'égard de cet aspect et le travail en vase clos de groupes qui ne communiquent pas ni n'échangent des renseignements pertinents peuvent contribuer à l'incertitude et à des incidents de sécurité imprévus.

À l'instar d'autres autorités correctionnelles et organismes d'application de la loi, le Service correctionnel du Canada (SCC) est devenu très habile à consigner et signaler des incidents de sécurité après qu'ils se sont produits. Il attache beaucoup d'importance à l'exécution d'enquêtes sur des incidents graves pour tenter de déterminer si la politique a été rigoureusement suivie et pour voir ce qu'on pourrait faire différemment pour empêcher ce genre d'incident de se reproduire. Un inconvénient dans ce processus est le laps de temps qui s'écoule entre l'incident et la publication des résultats de l'enquête, qui survient parfois plusieurs semaines voire plusieurs mois après l'incident. Cependant, les leçons tirées des conclusions d'une enquête font partie d'un processus très utile et important que l'organisme emploie pour améliorer son rendement. Durant une enquête sur un incident, on se pose souvent des questions comme celles-ci : « Que savions-nous auparavant ? Y avait-il des signes précurseurs de cet incident ? » On trouve parfois après coup des indicateurs qui n'étaient pas apparents au moment de l'incident, ou alors il se peut que les communications et l'intervention basées sur cette information aient été déficientes.

Il ne fait aucun doute que les incidents de sécurité graves, comme les voies de fait, les meurtres ou les évasions, sont un important indicateur de la capacité du Service à protéger la société, y compris les délinquants et les employés dont il est responsable. Notre objectif est toujours de tenter d'éliminer complètement ces incidents au moyen d'une action

préventive efficace. C'est pourquoi il est utile de consacrer du temps aux enquêtes si les résultats font ressortir des pratiques exemplaires qui peuvent être communiquées et suivies pour prévenir des incidents dans l'avenir. Il est extrêmement important de communiquer efficacement les résultats des enquêtes, et, si l'organisation n'y attache pas l'importance voulue, il est facile de négliger cette étape.

Il est également important d'avoir un processus pour examiner systématiquement les données sur les incidents de sécurité, surveiller les tendances et, qui plus est, discerner des déviations marquées dans celles-ci. Au SCC, nous produisons désormais des statistiques mensuelles sur les principaux incidents de sécurité qui sont communiquées à tous les gestionnaires et employés faisant partie du réseau. Nous déployons des efforts concertés pour analyser ces données et encourager les directeurs d'établissement et de district à utiliser l'information au niveau de l'établissement ou du district pour surveiller le climat en matière de sécurité et intervenir autant que possible de manière proactive s'ils décèlent des signes d'accroissement du risque.

L'utilisation de mesures sur les incidents comme seul ou principal moyen d'évaluer le rendement sur le plan de la sécurité présente toutefois des restrictions considérables. Bien que nous calculions les taux d'incidents pour 100 délinquants, nous ne sommes pas bien placés pour déterminer les mesures de sécurité qui empêchent encore plus d'incidents de se produire. En outre, les données sur les incidents constituent par leur nature même un résultat négatif; or, une rétroaction négative est généralement moins efficace qu'une rétroaction positive comme moyen d'aider une organisation à apprendre. En ce sens, peu importe ce que nous faisons pour améliorer les statistiques, tout incident demeure un résultat négatif. Cela peut détourner l'attention des résultats positifs de la gestion du risque et des interventions quotidiennes efficaces qui empêchent de nombreux incidents de sécurité éventuels de se produire.

Les responsables de la sécurité et la Direction de la recherche doivent clairement forger un partenariat pour commencer à recueillir et à évaluer de nouvelles sortes de données sur les opérations de sécurité qui peuvent être utilisées pour élaborer des mesures prédictives basées sur une analyse du risque et des interventions proactives. Les données sur les incidents demeurent une composante essentielle. Toutefois, si nous pouvons commencer à faire le lien entre ces données et d'autres variables clés comme l'échelle de classement par niveau de sécurité, l'appartenance à des gangs, les antécédents criminels et en établissement, le dossier disciplinaire et les renseignements, nous avons

de très bonnes chances d'améliorer considérablement notre compréhension du comportement des délinquants sur le plan de la sécurité. Cela pourrait aboutir à des mesures de prévention améliorées résultant d'une gestion efficace de la population et d'interventions opportunes avant que des incidents ne se produisent.

Il est important aussi de commencer à réunir plus d'information sur les facteurs qui sont actuellement gérés de manière intuitive, comme l'évaluation du climat et du risque dans un établissement. Tous les intervenants en milieu correctionnel apprennent à évaluer le risque dans leur environnement à partir de leurs observations, mais une bonne part de ce qu'ils observent et évaluent n'est actuellement saisi dans aucun système de collecte se prêtant à l'analyse et à l'élaboration de modèles prédictifs. La Direction de la sécurité travaille en ce moment avec la Direction de la recherche à l'élaboration du Système de profils et d'indicateurs du climat (SPIC) qui devrait constituer un élément de réponse à ce besoin. L'élaboration du système se fait initialement en collaboration avec les établissements à sécurité maximale du Canada. En plus d'englober un vaste éventail de renseignements sur les incidents et les profils de détenus, l'initiative inclura une composante servant à saisir quotidiennement une information sur le climat de sécurité évalué dans l'établissement. Au cours des prochains mois, l'instrument fera l'objet d'une évaluation et sera modifié avant qu'on envisage de l'appliquer aux établissements des autres niveaux de sécurité. Comme il comportera aussi une composante liée à la mise en liberté, il intéressera en définitive les services communautaires.

Grâce à ce genre d'initiatives fondées sur la recherche, le SCC espère améliorer sa compréhension générale du comportement des délinquants et sa capacité à prévoir le risque et à prévenir sans tarder les incidents de sécurité. Cette approche mettra davantage sur des interventions positives et la collecte de renseignements par les membres du personnel de première ligne et nous aidera à déterminer la fréquence à laquelle nous réussissons à empêcher des incidents de se produire, plutôt que d'en tirer tout simplement des leçons après coup. Le but ultime demeure le même : créer un environnement sûr et sécuritaire pour les employés et les délinquants pour assurer un degré maximal de sécurité publique. La prévention des incidents de sécurité est le meilleur moyen d'atteindre cet objectif. ■

<sup>1</sup> 340, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9